



Département de l'Isère
Arrondissement de la Tour du Pin

Délibération 2026-2302-5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 23 FEVRIER 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil vingt-six,

le lundi 23 février

le Conseil Municipal de la commune de FOUR

dûment convoqué le 11 février 2026 s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean PAPADOPULO, Maire. La séance est ouverte à 20h05.

Présents : Christelle Bernard, Pascale Besch, Anh Brun, Eric Doyen, Patrice Fournier, Cécile Gerey, Matthieu Joly, Jean Papadopulo, Matthieu Querenet, Serge Comberousse, Jimmy Delroise, Véronique Luxos

Pouvoirs : Marielle Berlioz à Pascale Besch, Emilie Delwaulle à Anh Brun, Nicolas Jambot à Matthieu Querenet

Absent : /

Secrétaire de séance : Matthieu Querenet est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT.

OBJET : Attribution des subventions communales pour l'année 2026

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la liste des associations communales.

Association	Montant
Sou des Ecoles	500,00 €
Comité des fêtes	400,00 €
ACCA	238,00 €
Rando Loisir	231,00 €
Country	176,00 €
AnimaFour	166,00 €
Badminton	404,00 €
FC Four	328,00 €
Histoire Locale	135,00 €
Boule Fourée	120,00 €
Aksel	120,00 €
Gym Détente	289,00 €
Dimbali	232,00 €

Art Mot Thérapie	189,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Four	171,00€
Total	3 699,00 €

Subventions exceptionnelles	Montant
AnimaFour	500,00 €
Art Mot Thérapie	500,00 €
Country	500,00 €
Total	1 500,00 €

Coopérative scolaire	Nb élèves	Montant
Maternelle 1 Meynier	25	200,00 €
Maternelle 2 Porcher	24	192,00 €
CP GS3 Corjon	24	192,00 €
CP CE1 Ceux	23	184,00 €
CE1 CE2 Salvi	23	184,00 €
CE2 CM1 Nicolas	25	200,00 €
CM1 CM2 Lombard	26	208,00 €
Total		1 360,00 €

Classes découvertes du 18 au 22 mai 2026 40 € par enfant	Nb élèves	Montant
CP CE1 Ceux	23	920,00 €
CE1 CE2 Salvi	23	920,00 €
Total		1 840,00 €

Organismes extérieurs	Montant
MFR du village	60,00 €
Groupe de Secours Catastrophe Français	50,00 €
Locomotive	50,00 €
CMA Formation	90,00 €
Ligue contre le cancer	50,00 €
MamasRun	100,00 €
Total	400,00 €

Le Conseil municipal décide :

D'inscrire les subventions présentées au budget primitif 2026, pour un montant total de 8 799,00 €.

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire par : - dépôt en Sous-Préfecture le 25 FEV. 2026
- publication et/ou notification le 25 FEV. 2026

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Jean Papadopoulos
Maire de Four



Matthieu Querénet
Secrétaire de séance



